



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 20 JANVIER 2025 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents, les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont Monsieur Claude Lavoie

Monsieur Yvon Gauthier

Madame Huguette Tremblay Monsieur Henri Guillemette Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :

Madame Edith Martel, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

2025/01-09 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2025/01-10 ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2025/01-11 **PROCÈS-VERBAL DU 9 JANVIER 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 janvier 2025.

2025/01-12 **COMPTES À PAYER**

2025/01-13

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Chaque conseiller est invité à présenter l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

RAPPORTS DES COMITÉS



2025/01-14

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-01 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C -27.1), Claude Lavoie donne avis qu'à une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le règlement nº 2025-01 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2025.

Des copies du projet de règlement nº 2025-01 sont mises à la disposition du public.

2025/01-15

OFFICE D'HABITATION DE MANICOUAGAN - APPROBATION DU BUDGET 2025

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2025 de l'Office d'Habitation de Manicouagan tel qu'approuvé par la Société d'habitation du Québec le 28 novembre 2024. La quote-part de la municipalité représente un montant de 12 418 \$ se détaillant comme suit :

	Bâtiment 2389 Habit'Âge 15, de l'Église	Bâtiment 3185 Passerelle 22, de l'Église	Total
Revenus	44 895 \$	25 464 \$	70 359 \$
Dépenses	145 761 \$	48 776 \$	194 537 \$
Déficit	100 866 \$	23 312 \$	124 178 \$
Contribution de la municipalité	10 087 \$	2 331 \$	12 418 \$

2025/01-16

PLAINTES, REQUÊTES OU DEMANDES - ANNÉE 2024

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose la liste des « Plaintes, requêtes ou demandes » présentées au bureau municipal au cours de l'année 2024.

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des « Plaintes, requêtes ou demandes 2024 » soit acceptée comme dépôt.

2025/01-17

RÉSEAU BIBLIO DE LA CÔTE-NORD - CONTRIBUTION 2025

IL EST PROPOSÉ par Henri Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de 5 328,48 \$ (plus taxes applicables) pour la contribution 2025 et 650 \$ (plus taxes applicables) pour l'utilisation du système intégré de gestion de bibliothèque Symphony au Réseau Biblio de la Côte-Nord.

2025/01-18

ADHÉSION ANNUELLE À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- 1. **D'AUTORISER** un déboursé de 502 \$ (plus taxes applicables) en paiement du renouvellement de l'adhésion annuelle de la directrice générale adjointe et greffière-trésorière, madame Edith Martel, à l'association des directeurs municipaux du Québec ainsi qu'un déboursé de 548,70 \$ (taxes comprises) pour l'option assurance;
- 2. **D'AUTORISER** un déboursé de 894 \$ (plus taxes applicables) pour l'adhésion annuelle de la directrice des finances, madame Audrey Morin, à l'association des directeurs municipaux du Québec ainsi qu'un déboursé de 548,70 \$ (taxes comprises) pour l'option assurance.



ou amotation

2025/01-19

<u>AUTORISATION D'AFFICHAGE D'UN POSTE DE JOURNALIER OU JOURNALIÈRE À TEMPS PARTIEL – REMPLACEMENT TEMPORAIRE</u>

CONSIDÉRANT la résolution 2024/08-11c relative à l'embauche de monsieur Gino Therrien au poste de journalier à temps partiel temporaire en remplacement de monsieur Michel Tremblay;

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Gino Therrien en date du 30 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le journalier à temps partiel, monsieur Michel Tremblay, est toujours en congé maladie pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT qu'un poste de journalier ou journalière à temps partiel temporaire est à pourvoir;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embauche pour la sélection sera composé de Edith Martel, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et Sylvain St-Pierre, responsable des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce conseil autorise la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à publier une offre d'emploi pour un poste de journalier ou journalière à temps plein temporaire et mandate le comité d'embauche pour effectuer la présélection des candidats, les entrevues, la vérification des références et la sélection du candidat ou de la candidate.

2025/01-20

DEMANDE DE DON – CLUB TAILLARDAT

CONSIDÉRANT la demande de don reçue du Club Taillardat relativement à l'organisation de la deuxième édition de la « Fête de la pêche blanche de Ragueneau »;

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un don de 500 \$ soit alloué au Club Taillardat pour l'organisation de leur activité « Fête de la pêche blanche » qui se tiendra le 15 mars 2025.

2025/01-21

<u>AUTORISATION DE PASSAGE – RANDONNÉE VÉLO-VALLÉE</u>

CONSIDÉRANT la Randonnée Vélo-Vallée ayant pour mission d'amasser des fonds au profit de la Corporation Véloroute des Baleines et la maison en soins palliatifs la Vallée des Roseaux;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage dans notre municipalité le 22 juin prochain;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage de la Randonnée Vélo-Vallée dans notre municipalité le 22 juin 2025.

2025/01-22

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est traitée.

2025/01-23

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.



No de résolution ou annotation

2025/01-24

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions du public.

2025/01-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 04.

Raymond Lavoie

Maire

Edith Martel

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.